

ARTICULATION DES PRATIQUES EN PSYCHIATRIE

PRESENTATION DE L'IREMA

L'IREMA (Institut de recherche et d'enseignement en addictologie) est une association indépendante, créée en 1987, afin de promouvoir la prévention et la clinique des addictions dans la formation continue des professionnels exerçant dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Les activités de l'IREMA interrogent aussi bien les consommations de substances psychoactives que les addictions comportementales. Sa réflexion sur les usages (de l'expérimentation à la dépendance) ainsi que sur la réduction des risques et des dommages s'inscrit dans une approche bio-psycho-sociale.

Chacune de ses actions de formation articule ces trois niveaux de connaissance grâce à des apports théoriques pluridisciplinaires et permet aux participants de se les approprier au cours d'échanges sur les pratiques professionnelles.

Notre conception de l'accompagnement et du soin en addictologie est fondée sur une attention particulière portée à la singularité de l'individu et la complexité des relations humaines.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION PSYCHIATRIE DE SECTEUR A L'HOPITAL GENERAL

L'association Psychiatrie de secteur à l'hôpital général a été fondée, en 1982, afin de développer des actions de formation pour les personnes travaillant dans, ou avec, les secteurs de psychiatrie rattachés aux hôpitaux généraux.

CHARTRE PEDAGOGIQUE

Toute formation dispensée par l'IREMA et l'association Psychiatrie de secteur à l'hôpital général est élaborée et réalisée dans le respect des principes suivants :

Qualité des intervenants

Le bureau de l'association Psychiatrie de secteur à l'hôpital général et l'équipe pédagogique de l'IREMA prennent en charge la conception et l'ingénierie de la formation :

- Définition des objectifs de la formation selon les besoins professionnels identifiés dans le champ de la psychiatrie et de l'addictologie et des différents domaines du sanitaire, social et médico-social en rapport avec la psychiatrie et l'addictologie.
- Conception du projet de formation.
- Identification des formateurs en capacité de répondre à ces objectifs.
- Accompagnement des formateurs dans l'élaboration de leurs supports pédagogiques et la définition de leurs méthodes et outils pédagogiques.
- Liaison entre les formateurs et suivi du groupe de participants pour garantir une bonne progression pédagogique.

Des formateurs spécialisés, praticiens de la thématique demandée, conduisent et animent l'action de formation en apportant leurs savoirs méthodologiques et cliniques.

Variété des méthodes pédagogiques

Tout au long de la formation, l'alternance entre apports théoriques, sollicitation des connaissances des participants et échanges sur les pratiques professionnelles favorisent une montée en compétence active et participative.

Mise à disposition de ressources pédagogiques

Chaque participant reçoit un exemplaire des supports pédagogiques utilisés par les formateurs, sous format numérique ou papier, à la suite de la formation.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Lors de chaque demi-journée, une feuille d'émargement est signée par les participants et l'intervenant. À l'issue de la formation, une copie de cette feuille est adressée au commanditaire et chaque participant reçoit une attestation de suivi de cette formation.

En fin de formation, l'intervenant propose un échange libre avec les participants. Dans les trois jours suivant la formation, les participants reçoivent, à leur adresse courriel, un lien leur donnant accès à un questionnaire d'évaluation (autoévaluation des acquis professionnels et appréciation de la prestation fournie). Le recueil de l'avis des participants et l'analyse de ce questionnaire permettent de mesurer l'atteinte des objectifs et participent aux processus d'amélioration continue de l'IREMA.

CONTEXTE

PUBLIC ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Public et prérequis

Cette formation est destinée à un public pluridisciplinaire (médecin, IDE, intervenant social, psychologue, secrétaire). Aucun prérequis n'est nécessaire.

Objectif général

- Permettre une réflexion théorique ainsi qu'un échange sur les pratiques des professionnels de la santé et optimiser l'orientation dans les structures de soins ou en accompagnement extérieur.

Objectifs opérationnels

- Connaître les structures de soins existantes, leur fonctionnement, les différents modes de prise en charge.
- Échanger sur les différentes pratiques au sein des structures ainsi que l'accompagnement extérieur.
- Pouvoir restituer ces connaissances et expérience dans son propre contexte professionnel

CONTENU

Lundi 2 juin 2025 – 7 heures

FANTOMES, HISTOIRE ET DEVENIR DES INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES

La journée sera animée par Cécile Berman, le Dr Madeleine Bernard, le Dr Georges Archambault

La psychiatrie qu'elle soit publique ou privée est habitée par de nombreux fantômes ... et c'est heureux ! Aucun d'entre eux ne peut donc revendiquer une quelconque exclusivité et de ce fait imposer sa dictature.

Si on se contente de ne remonter qu'à la Seconde Guerre Mondiale, on retrouvera les fantômes liés à l'organisation de la psychiatrie publique (psychiatrie de secteur), ceux liés au fonctionnement des institutions (psychothérapie institutionnelle, prise en charge pluridisciplinaire des patients), ceux liés à la théorie du fonctionnement psychique (l'organodynamique d'Henri Ey, la psychanalyse avec ou sans divan, les neurosciences ...). Cette liste non exhaustive dans laquelle émerge quelques grandes figures (Lucien Bonnafé, Jean Oury pour ne citer qu'eux ...) permet d'amorcer une discussion et une réflexion sur le devenir souhaitable ou à craindre des institutions de prise en charge de « la folie ».

Première séquence : présentation et historique de l'évolution de la psychiatrie publique depuis le milieu du XXème siècle à nos jours – 2h00

Deuxième séquence : Questionnements et débats – 2h00

Qu'en est-il de la pluridisciplinarité des prises en charge à l'heure des contraintes budgétaires et de la pénurie majeure de soignants toutes disciplines confondues ?

Que penser de l'organodynamique de H. Ey au regard des neurosciences ?

Et enfin la psychanalyse et sa théorie de l'inconscient a-t-elle encore une place dans les institutions psychiatriques ?

Troisième séquence : Atelier de restitution – 3h00

- Répartis en sous-groupes, les participants seront invités à développer une réflexion éthique à partir de l'expérience présentée en première partie de journée.
- Puis, une reprise en grand groupe permettra de mettre en regard ces réflexions avec la pratique professionnelle des participants.

Mardi 3 Juin 2025 – 7 heures

SOIN ADDICTOLOGIQUE ET ART THERAPIE

La journée sera animée par Karine Enrico

L'équipe du CSAPA JET 94 est une équipe pluridisciplinaire prenant en charge des personnes confrontées à une problématique addictive (drogue, alcool, médicament, jeu, cyberaddiction, etc).

Karine Enrico est art-thérapeute au CSAPA JET 94 depuis juin 2024 à raison de deux jours par semaine. Elle travaille également au CSAPA Regain de Sainte Camille et comme autoentrepreneur en Maison d'arrêt, en Protection de l'enfance et en Maison de quartier.

Elle présentera lors de ce séminaire, l'indication et l'intérêt de proposer des ateliers d'art-thérapie dans un CSAPA.

Première séquence : Dans un premier temps, Karine Enrico précisera et définira l'art-thérapie. Elle présentera ensuite le CSAPA, le public accueilli et les soins qui y sont dispensés. Puis elle expliquera la mise en place des ateliers d'art-thérapie au sein du CSAPA, et précisant les modalités d'orientation des patients, le lieu, le matériel proposé, la fréquence des ateliers, s'il est proposé en groupe ou en individuel. Enfin, elle précisera la posture de l'art-thérapeute - 2h00

Deuxième séquence : Proposition d'un cas clinique en se basant sur les observations d'un patient sur plusieurs mois d'accompagnement en atelier d'art-thérapie : son cheminement, ses trouvailles, ses failles, ses forces. Nous soulignerons ce que l'art-thérapie a apporté dans le quotidien du patient, et dans sa prise en charge à JET - 2h00

Troisième séquence : Atelier de restitution – 3h00

- Répartis en sous-groupes, les participants seront invités à développer une réflexion éthique à partir de l'expérience présentée en première partie de journée.
- Puis, une reprise en grand groupe permettra de mettre en regard ces réflexions avec la pratique professionnelle des participants.

Mercredi 4 Juin 2025 – 7 heures

LA QUESTION DE LA REFERENCE EN INTRA ET EXTRA HOSPITALIER

La journée sera animée par Murielle Jasmin et Christophe Doinel

Après plusieurs années à s'occuper de dizaines de patients (jusqu'à 90) en autonomie, Murielle Jasmin, infirmière, se retrouve devant un nouveau défi : être la référente infirmière d'une patiente schizophrène en intra-hospitalier. C'est son premier poste en psychiatrie. À la question "Qu'est-ce que la référence en psychiatrie ?", une réponse commune aux différents professionnels de santé s'impose : être une personne ressource pour la personne face à la maladie, dans ses besoins singuliers, son projet de soin et son projet de vie ; et être une personne ressource pour l'équipe pluridisciplinaire, c'est-à-dire, la détentrice des moments clés de son histoire de vie.

Au quotidien comment cela se traduit-il ? Quelles sont les ressources à la disposition de l'infirmière référente ?

Les rôles, attentes et pratiques sont-ils les mêmes en extra-hospitalier ?

Au-delà du rôle infirmier, un autre professionnel de santé peut-il devenir le référent du patient, et comment ?

Première séquence : Les intervenants présenteront ensemble la question de la référence soignante, en soulevant et discutant les questionnements posés, à partir de textes et de leur expérience personnelle – 2h00

Deuxième séquence : Ils illustreront ensuite leurs propos à partir de cas cliniques – 2h00

Troisième séquence : Atelier de restitution – 3h00

- Répartis en sous-groupes, les participants seront invités à développer une réflexion éthique à partir de l'expérience présentée en première partie de journée.

- Puis, une reprise en grand groupe permettra de mettre en regard ces réflexions avec la pratique professionnelle des participants.

Jeudi 5 Juin 2025 – 7 heures

REGARDS CROISES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI SUR LA MAISON COMMUNAUTAIRE DE MAISON ALFORT

La journée sera animée par le Dr Eloïse Provoost, Nelly Huet et Jean-Marc Labrosse

La maison communautaire est une maison accueillant sept patients suivis en psychiatrie. Elle est située dans le Val de Marne, à Maison Alfort. L'équipe de soins qui prend en charge ces patients est celle du pôle Paris Centre, soit des 4 premiers arrondissements de Paris. L'association Aurore est gestionnaire de la structure depuis 2008.

Jean Marc Labrosse, infirmier psychiatrique, a participé à son ouverture en 1996. La maison communautaire recevait alors 8 patients, et l'équipe infirmière était présente 7 jours sur 7.

Nelly Huet est infirmière dans l'équipe de la maison communautaire depuis 2008.

Eloïse Provoost, psychiatre praticien hospitalier, est le médecin responsable de l'équipe soignante depuis mai 2024. L'équipe actuelle est constituée d'un psychiatre, une cadre, 4 infirmiers, un psychologue, une assistante sociale.

Première séquence : Historique de la maison communautaire, depuis son projet et son ouverture, jusqu'à aujourd'hui. - 2h00

Grâce aux trois intervenants y ayant travaillé avant, pendant, et maintenant, ils expliqueront dans un premier temps d'où est venu ce projet, et comment il a pu voir le jour. Ils aborderont ensuite le fonctionnement de la maison communautaire à ses débuts, puis l'évolution qu'elle a connue, et ce jusqu'à aujourd'hui, où développeront son organisation et les prises en charge des patients résidant à la « maison com' ».

Deuxième séquence : Illustration de cas cliniques, discussion et débat - 2h00

Des projets similaires sont-ils réalisables de nos jours afin de proposer des logements thérapeutiques aux patients pris en charge en psychiatrie ? Existe-t-il des structures similaires dans d'autres départements ?

Troisième séquence : Atelier de restitution – 3h00

- Répartis en sous-groupes, les participants seront invités à développer une réflexion éthique à partir de l'expérience présentée en première partie de journée.
- Puis, une reprise en grand groupe permettra de mettre en regard ces réflexions avec la pratique professionnelle des participants.

Vendredi 6 Juin 2025 – 7 heures

LE REFUS DE SOINS SOMATIQUES CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIES PSYCHIATRIQUES

La journée sera animée par le Dr Jérémie Keller

Les personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères ont une réduction de leur espérance de vie d'environ 15 ans en moyenne. La psychiatrie est la seule spécialité médicale

à pouvoir avoir recours à des soins sous contraintes lorsque leur état de santé psychique peut porter atteinte à l'intégrité de la personne, d'autrui ou de l'ordre public.

A la croisée entre l'obligation de soins, mentionnée dans le code pénal et du code de déontologie, et du respect de l'autonomie du patient, dans la loi du 4 mars 2002 et du code de déontologie dans son article 36, il devient difficile de concilier ces deux réalités. Considérer le sujet comme autonome dans ses choix ne revient-il pas à un abandon et de ce fait une atteinte à sa dignité ? Aller envers et contre tout un refus de soins la respecte-t-elle tout autant ?

Première séquence : Présentation du sujet à travers les textes de loi, les recommandations des bonnes pratiques et la littérature – 2h00

Deuxième séquence : Cas cliniques et retour d'expérience : nous nous pencherons sur comment mobiliser et élaborer un cadre de réflexion pour arriver à une adhésion aux soins somatiques, et nous discuterons des mouvements qui peuvent traverser les équipes soignantes dans ces situations conflictuelles – 2h00

Troisième séquence : Atelier de restitution – 3h00

- Répartis en sous-groupes, les participants seront invités à développer une réflexion éthique à partir de l'expérience présentée en première partie de journée.
- Puis, une reprise en grand groupe permettra de mettre en regard ces réflexions avec la pratique professionnelle des participants.

INTERVENANTS

George ARCHAMBAULT, Psychiatre

Nelly HUET, Infirmière

Cécile BERMAN, Infirmière psychiatrique

Murielle JASMIN, Infirmière

Madeleine BERNARD, Psychiatre

Jérémy KELLER, Psychiatre

Christophe DOINEL, Psychologue

Jean-Marc LABROSSE, Infirmier psychiatrique

Karine ENRICO, Art thérapeute

Éloïse PROVOOST, Psychiatre

REALISATION DE L'ACTION

- Durée de la formation

Une formation de 5 journées continues – soit 35 heures.

- Calendrier

Du lundi 2 juin au vendredi 6 juin 2025 – accueil des participants dès le dimanche 1^{er} juin dans l'après-midi.

- Lieu

VVF Route de Chadenas, 05200 Embrun

- Accessibilité – situation de handicap

Si vous avez des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, merci de contacter

Lisa Stoltz – référente handicap (01.42.40.68.00 – direction@irema.net).

INFORMATIONS RELATIVES A L'IREMA

L'IREMA est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Siège : 10, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris

- NDA : 11 75 301 34 75
- Siret : 347 792 210 000 28
- APE : 8559 B
- L'IREMA a été certifié Qualiopi par AFNOR certification pour la réalisation de ses actions de formation sous le n°2020/87906.01

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION PSYCHIATRIE DE SECTEUR A L'HOPITAL GENERAL

L'Association Psychiatrie de secteur à l'hôpital général est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

- Siège : Centre Hospitalier d'Orsay, 91401 Orsay
- Contact : Cécile BERMAND. Courriel : c.bermand@hotmail.fr
- Site web : psy-secteur-hg.asso.fr
- NDA : 11 91 05801 91
- Siret : 401 760 840 8000 10
- APE : 913 E

PRIX DE L'ACTION

Frais pédagogique	801 €
Frais d'hébergement et restauration	572 €
Total	1 373 € *

* Prix net, association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Pour les personnes pouvant bénéficier d'une convention de formation renvoyer le formulaire d'inscription

Par courrier à Lisa Stoltz – IREMA - 10 Boulevard de Strasbourg 75010 Paris

Ou par courriel : direction@irema.net

Et informer parallèlement Cécile Bermand qui organise l'hébergement

Par courriel : c.bermand@hotmail.com

Pour les personnes ne bénéficiant pas d'une convention, contacter directement Cécile Bermand par courriel.